



# Créer une démarche d'évaluation adaptée à son action et à sa pratique

Aujourd'hui, l'évaluation est une démarche incontournable dans la mise en œuvre des actions, dans les champs de la santé et du social. Or, les porteur.euse.s de projets pointent régulièrement la difficulté à trouver une méthode adaptée à leur pratique et efficiente, pour rendre compte aux partenaires et aux financeurs.

Avec cette formation, vous apprendrez à construire une évaluation pertinente et réalisable dans votre contexte professionnel.

## Profil des stagiaires

Personnes désirant évaluer un projet ou une action dans les champs préventif, sanitaire, social, médico-social ou éducatif. Par exemple : coordinateur.trice.s d'un dispositif territorial en santé (CLS, MSP, CPTS, DAC, PTSM, CLSM, MAIA, CLIC, ASV...), animateurs et animatrices territoriaux en e-santé, coordinateur.trice.s de projet éducatif de territoire, chargé.e.s de mission des programmes alimentaires de territoire, etc.

## Prérequis

- Devoir ou désirer évaluer une action ou un projet
- Être impliqué.e dans des actions santé, médico-social, social ou éducatif en Bretagne
- Être familier.e de la conduite de projet
- Pouvoir se connecter individuellement en visioconférence (l'IREPS utilise actuellement Zoom, [voir les conditions générales](#)).

## Objectifs pédagogiques

### Objectif professionnel :

- Réaliser une démarche d'évaluation ajustée à sa pratique en se familiarisant avec les enjeux, les méthodes et les outils

### Objectifs pédagogiques :

- Déterminer les enjeux liés à l'évaluation de ses actions
- Décrire les différentes étapes de l'évaluation
- S'appuyer sur les critères de qualité d'une action de promotion de la santé pour élaborer une évaluation
- Identifier et prioriser des questions évaluatives au regard de ses objectifs
- Identifier des outils et méthodes adaptés à sa démarche (élaboration, suivi et communication de l'évaluation)
- Produire une démarche d'évaluation adaptée à son projet professionnel

## Contenu de la formation

### Session 1 (3h)

- L'évaluation : définition, enjeux
- Les étapes de la démarche d'évaluation

### Session 2 (1 jour)

- Les objets d'évaluation
- Construction d'une démarche d'évaluation adaptée à sa pratique
- Les méthodes et outils pour faciliter l'évaluation
- Les critères de qualité d'une action en promotion de la santé

### Session 3 (3h)

- La diffusion des résultats de l'évaluation
- Bilan et retours sur la démarche

### Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formatrices.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

### Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

### Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formatrices et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

### Durée et modalité

Formation en présentiel et distanciel  
2j, 13h

### Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.

### Sessions

#### Rennes

4 octobre (9h - 12h, distanciel), 11 octobre (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h, présentiel), 8 novembre (9h - 12h, distanciel)

Sandrine Dupé Chargée de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne

### Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

#### Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [Créer une démarche d'évaluation adaptée à son action et à sa pratique sur irepsbretagne.fr, onglet formations](#) :

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le/la stagiaire (convocation).

### Contact

Emilie Blanchet / [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)